

**REGLEMENT DE L'ASSOCIATION SPORTIVE (A.S.)  
DU COLLEGE LUCIE AUBRAC DE BUEIL Année: 2020-2021**

Les professeurs d'EPS organisent dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire des séances d'entraînements et des rencontres inter-établissements dans différentes activités. Ils proposent:

2002-2021	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
12h00 - 13h00	<input type="checkbox"/> hand <input type="checkbox"/> Raquettes	<input type="checkbox"/> foot (sem B)	<input type="checkbox"/> Multi-activités	<input type="checkbox"/> Basket <input type="checkbox"/> Foot	<input type="checkbox"/> Dodgeball <input type="checkbox"/> futsal
13h00 - 14h00		<input type="checkbox"/> Tennis de table <input type="checkbox"/> crossfit <input type="checkbox"/> Foot 13h 14h (sem A)	<input type="checkbox"/> Multi-activités	<input type="checkbox"/> dodgeball	

**Pour chaque séance:**

- Une tenue d'EPS adaptée à l'activité est exigée (et donc des affaires de rechange).
- Des chaussures d'intérieur sont obligatoires en gymnase.
- L'élève inscrit à l'association sportive passe prioritaire à la cantine (les surveillants ont les listes ).
- L'élève inscrit s'engage à venir à chaque séance et à prévenir en cas d'indisponibilité ponctuelle (dispense médicale, soutien, réunion...)
- Si le comportement de l'élève vient à perturber le bon déroulement de l'activité, le professeur peut à tout moment, décider de le retirer de l'activité, pour la séance, une période ou définitivement, sans possibilité de remboursement.
- Un cours déplacé, une heure de vie de classe, une retenue ou une réunion est prioritaire à un créneau d'A.S.

**Pour les activités du mercredi après-midi:**

- L'élève s'inscrit pour une ou deux heures.
- Il est libre de pratiquer l'activité de son choix en fonction des choix des autres inscrits. Cela peut changer pendant le temps présent.
- Les élèves pourront apporter leur pique-nique et manger au collège de 11h30 à 12h00, encadrés par un adulte du collège.

**Pour les compétitions:**

- Rattachée au District de Vernon, L'association sportive proposera aux élèves des rencontres inter-établissements le mercredi après midi (déplacement en car).
- Il leur sera fourni un calendrier annuel des rencontres qui seront confirmées par voie d'affichage dans le hall du collège et au gymnase et par l'ENT. Ces compétitions sont ouvertes à tous les élèves licenciés.
- Les élèves viennent avec un pique-nique le mercredi matin, mangent au foyer sous la surveillance d'un assistant d'éducation, partent en car vers 12h00 avec un professeur d'EPS et reviennent aux alentours de 17h00.
- Par souci d'organisation, un coupon-réponse sera distribué le lundi de la semaine précédant de la compétition et sera à rendre le vendredi de la semaine précédant la compétition.
- Un certificat de non-contre-indication à la pratique du sport concerné est demandé uniquement en cas de compétition.

**Inscription:** Il faudra apporter **au professeur d'EPS en mains propres et en une seule fois:**

- La feuille d'autorisation parentale à demander au professeur d'EPS ou à la loge
- Le règlement de **25€** en espèces ou chèque (à l'ordre de l'**Association Sportive du Collège de Bueil**)

L'adhésion ne sera enregistrée **que lorsque le professeur aura remis la liste a aux surveillants pour le passage cantine, (soit souvent, la semaine suivante).**

**Prix de la licence:**

- Celle-ci permet de participer à autant d'activités souhaitées durant l'année scolaire en fonction de son emploi du temps.
  - **Pour un enfant inscrit, la licence est de 25 euros.**
  - Pour deux enfants inscrits, de la même famille, la licence est de 23 euros (soit 46 €pour 2 enfants)
  - Pour trois enfants inscrits, de la même famille, la licence est de 20 euros (soit 60 euros pour 3 enfants)
- Cet argent paie notre adhésion à l'UNSS, l'achat de matériel, une partie des déplacements et l'assurance obligatoire.  
L'équipe d'EPS du collège de Bueil

Nom:	Prénom:
Date de naissance:    /    /	Classe:

**AUTORISATION PARENTALE POUR L'ADHESION  
A L'ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE DE BUEIL 2020-2021**

Je soussigné(e) .....  
 père, mère, tuteur légal, habitant à (ville).....  
 autorise mon enfant nom.....Prénom.....  
 né(e) le ...../...../..... en classe de .....,

à participer aux activités de l'association sportive du collège de Bueil suivantes:  
**(Cocher une ou plusieurs cases, en fonction de l'emploi du temps de votre enfant)**




	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
12h00 - 13h00	<input type="checkbox"/> hand <input type="checkbox"/> Raquettes	<input type="checkbox"/> foot (sem B)	<input type="checkbox"/> Multi-activités	<input type="checkbox"/> Basket <input type="checkbox"/> Foot	<input type="checkbox"/> Dodgeball <input type="checkbox"/> futsal
13h00 - 14h00		<input type="checkbox"/> Tennis de table <input type="checkbox"/> crossfit <input type="checkbox"/> Foot 13h 14h (sem A)	<input type="checkbox"/> Multi-activités	<input type="checkbox"/> dodgeball	

Afin de finaliser l'inscription de votre enfant, merci de cocher les cases suivantes:

- J'ai bien pris connaissance du règlement de l'association sportive du collège de Bueil et l'accepte.
- Je joins la somme de .....€ (25€ si un seul enfant): cocher le choix de paiement:
  - en chèque de préférence (à l'ordre de Association sportive du collège de Bueil),
  - en espèces
- J'autorise les enseignants d'EPS à prendre mon enfant en photo / vidéo et à les publier sur des affiches internes et/ou sur l'ENT (le site du collège).

Fait à ..... Le.....

Signature du responsable:

N° de téléphone     .....  
     .....  
     .....